



**FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**  
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.47/04  
3 octobre 2014

---

Réunion du Conseil du FEM  
28 – 30 octobre 2014  
Washington

Point 04 de l'ordre du jour

**RAPPORT DE SUIVI ANNUEL DE L'EXERCICE 14 :  
PARTIE I**

**Décision recommandée au Conseil**

Ayant examiné le document GEF/C.47/04, intitulé *Rapport de suivi annuel de l'exercice 14 : Partie I*, le Conseil se réjouit du constat global selon lequel les résultats du portefeuille de projets du FEM en cours d'exécution durant l'exercice 14 ont été satisfaisants dans tous les domaines d'intervention. Le Conseil se félicite de l'analyse du premier décaissement fournie dans la section consacrée à l'efficacité de la gestion.

## INTRODUCTION

1. Le Rapport de suivi annuel est destiné à fournir des informations concernant la situation globale du portefeuille de projets en cours financés par la Caisse du FEM et à donner un aperçu des projets approuvés au cours d'un exercice donné. À sa réunion de mai 2011, le Conseil a approuvé une présentation en deux parties de ce rapport : i) la partie I, présentée au Conseil à sa réunion d'automne, peu après la clôture de l'exercice, comporte une vue d'ensemble du portefeuille de projets du FEM en cours d'exécution ; et ii) la partie II, présentée à la réunion de printemps, contient une analyse plus approfondie du chemin parcouru, des résultats et des acquis.

2. Le Secrétariat a travaillé en coordination avec les Agences du FEM pour soumettre la partie I du Rapport de suivi annuel à la réunion du Conseil d'octobre 2014. Il s'est appuyé sur l'immense effort déployé par les Agences pour recueillir les données requises sur le terrain et en faire la synthèse et la compilation, et pour établir le présent document à l'intention du Conseil. Il est reconnaissant pour la qualité et l'exhaustivité des documents transmis par les Agences qui s'occupent de projets en cours d'exécution.

3. Le rapport de cette année présente : i) une vue d'ensemble des projets approuvés depuis la création du FEM ; ii) une analyse des projets approuvés au titre de FEM-5 durant l'exercice 14 ; iii) une répartition du portefeuille de projets en cours d'exécution du FEM, assortie d'une notation des résultats ; et iv) des renseignements sur les indicateurs de l'efficacité de la gestion aux plans des résultats et des coûts. Le rapport de l'exercice 14 comprend également une analyse du premier décaissement réalisé au titre des projets qui ont été agréés/approuvés par la DG pendant FEM-5.

4. Le Rapport de suivi annuel de l'exercice 14 présente les progrès accomplis sur les projets et programmes réalisés dans 146 pays et dont l'exécution a démarré au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Plus précisément, il couvre tous les projets en cours d'exécution, pour au moins une partie de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, dans le cadre du portefeuille de projets en cours du FEM. L'exercice 14 marque la quatrième (dernière) année du cycle de programmation de FEM-5. Trois cent soixante et un projets et programmes représentant 899 millions de dollars ont été approuvés au cours de l'exercice 14.

5. Compte tenu des inquiétudes exprimées au sujet des résultats obtenus dans le cadre du cycle de projet, l'attention du Conseil est attirée sur l'Annexe III qui comporte une liste de l'ensemble des projets dont les délais prévus pour la soumission à l'agrément de la DG sont dépassés. L'analyse du premier décaissement figure par ailleurs dans la section consacrée à l'efficacité de la gestion aux plans des coûts et des résultats.

6. Il présente en outre les projets et programmes approuvés par objectif pour faire ressortir la répartition globale des ressources affectées à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des projets et des domaines d'intervention concernés (demande du Conseil reprise dans les Points saillants des délibérations du Conseil de juin 2010). Cette analyse des financements indicatifs des projets/programmes par objectif fixé dans les domaines d'intervention est présentée dans la section consacrée à la vue d'ensemble du portefeuille de projets approuvés durant l'exercice 14 au titre de FEM-5.

7. Le présent rapport ne couvre que les ressources de la Caisse du FEM ; un rapport de suivi distinct concernant le Fonds pour les PMA et le Fonds spécial sera présenté à la réunion de printemps du Conseil de ces deux fonds.